

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

**DELIBERE**

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### N°2026/18 EN DATE DU 23/04/2026

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 02

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le Jeudi 23 avril 2026, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 9 avril 2026, sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

**Présents :** Mmes GIROIR. DUBARRY. BAYLE. ESCALIER. VIROULET GERLOT. RABIER  
Mrs LAVALADE. ANTOINE. DELOMENIE. MOUSNIER.

M. PETILLON a donné procuration à M. LAVALADE et M. BORDAS a donné procuration à M. DELOMENIE  
Madame Céline VIROULET GERLOT a été élue secrétaire de séance.

#### VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les subventions aux associations et autres organismes de droit privé pour l'année 2026 comme suit :

Article	Associations	Montant
65748	F.N.A.T.H	150
65748	CROIX-ROUGE FRANCAISE	50
65748	SECOURS POPULAIRE	50
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	2550
65748	LA PREVENTION ROUTIERE	50
65748	J.M.F DELEGATION D'AIXE	100
65748	CLUB DE L'AMITIE	100
65748	ACCA	150
65748	LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	50
65748	PLASTIC 87	250
65748	SOLEX TEAM	100
65748	RESTOS DU CŒUR	100
65748	LES MARCHES DE ST MARTIN	100

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Sébastien DELOMENIE

Le secrétaire de séance  
Céline VIROULET GERLOT

